

# Tri'mestriel

Le magazine d'informations du  
sietrem.fr

Mai #15  
2026



## NOUVEAUX ÉLUS, nouvelles ambitions pour le territoire



**Votre magazine  
évolue - P. 3**



**Réhabilitation  
complète de l'UVE - P. 6**



**Carton plein  
pour le tri ! - P. 11**

# Un nouveau mandat pour accélérer la transition environnementale

C'est avec beaucoup de fierté et une sincère émotion que je m'adresse à vous pour la première fois en tant que Président du SIETREM.

Je tiens avant tout à remercier les élus du Comité syndical pour la confiance qu'ils m'ont accordée. Je mesure pleinement la responsabilité qui m'est confiée, au service des 31 communes membres et de leurs habitants. Cette mission, je l'aborde avec détermination, enthousiasme et un profond attachement à notre territoire.

Je souhaite également saluer le travail engagé ces dernières années, qui a permis au SIETREM de se transformer et de mener des projets structurants. C'est sur ces bases solides que nous allons continuer à avancer, avec une ambition claire : améliorer encore la qualité du service public tout en répondant aux défis environnementaux.

Ce nouveau mandat s'ouvre dans un contexte où nos modes de consommation évoluent et où la gestion des déchets devient un enjeu central. Plus que jamais, notre rôle est d'agir concrètement pour réduire les déchets, mieux les trier et mieux les valoriser.

C'est tout le sens des actions que vous retrouverez dans ce magazine.

Nous faisons évoluer nos pratiques avec la dématérialisation progressive de cette publication. Un choix à la fois responsable et pragmatique, qui permet de réduire les coûts tout en limitant notre impact environnemental.

Nous poursuivons également des projets majeurs, à commencer par la construction de la future Unité de Valorisation Énergétique. Pour vous informer et partager avec vous les enjeux de cet équipement, une maison du projet sera à votre disposition à compter de l'automne 2026 et pendant toute la durée des travaux (environ 6 ans).

Parce que la prévention reste au cœur de notre action, nous renforçons nos initiatives pour encourager les bons gestes du quotidien. Les événements organisés sur le territoire, la promotion du compostage ou encore le lancement du nouvel outil « Ça va où ? » sont autant de moyens concrets pour vous accompagner et faciliter le tri.

Enfin, je vous donne rendez-vous le 30 mai prochain au siège du SIETREM pour l'événement « Toutenkarton », une journée ludique où de nombreux ateliers pour toute la famille seront proposés tout au long de la journée.

**Réduire, trier, valoriser :  
c'est ensemble que  
nous ferons des déchets  
une véritable ressource  
pour notre territoire**

Réduire, trier, valoriser : ces actions reposent aussi sur l'engagement de chacun. Ensemble, nous pouvons faire des déchets une ressource et construire un territoire plus durable.



Je vous remercie pour votre implication et vous souhaite une excellente lecture ■

**Benoît BREYSSE**  
*Président du SIETREM*  
*Adjoint au Maire de Chelles*

**Trimestriel #15** - Mai 2026

**Directeur de la publication :** Benoît BREYSSE  
**Pilotage, rédaction :** Service communication du SIETREM  
**Conception, réalisation :** Studio V.Graph  
**Crédits photos :** AIA Architectes, SIETREM, Freepik, Christophe BERGE et BORN scénographie  
**Impression :** Azurpartner. Impression sur papier recyclé

*Je ne jette pas, je trie.*

[sietrem.fr](http://sietrem.fr) [info@sietrem.fr](mailto:info@sietrem.fr) - 01 60 07 09 19





# Votre magazine évolue !

**D**ans un contexte où la réduction des déchets et la préservation des ressources sont plus que jamais essentielles, le SIETREM fait évoluer le magazine Tri'mestriel vers une version dématérialisée. Cette décision répond à un double objectif : réduire notre impact environnemental et maîtriser les coûts liés à sa production.

## > Une décision écoresponsable

Chaque numéro imprimé nécessite du papier, de l'encre et des moyens de transport. À l'échelle de tout le territoire, cette diffusion représente un coût important, d'autant que les pratiques de lecture évoluent et qu'une partie du public privilégie désormais le format numérique. C'est pourquoi, à compter du numéro d'octobre 2026, **le SIETREM enverra le Tri'mestriel par courrier uniquement aux lecteurs qui en formulent la demande.** En limitant le tirage, nous diminuons significativement notre empreinte environnementale, en cohérence avec les actions en faveur de la réduction des déchets menées au quotidien par le syndicat.

## > Comment se procurer le magazine ?

**Le magazine reste bien sûr accessible à tous, selon vos préférences :**

- > Version numérique (à privilégier) : recevez le magazine directement par courriel. Instantané, pratique, consultable partout... Vous pourrez aussi le télécharger depuis le site [sietrem.fr](http://sietrem.fr).
  - > Version papier (sur demande uniquement) : vous souhaitez continuer à le recevoir chez vous ? C'est possible, sur simple demande.
- > Rendez-vous sur le site [sietrem.fr](http://sietrem.fr) pour :**
- > vous inscrire à la version numérique (recommandée)
  - > ou demander à recevoir le magazine en version papier par courrier ■



+ D'INFOS



**Vous n'avez pas accès à Internet ?  
Le Tri'mestriel peut vous être envoyé gratuitement par courrier sur simple demande écrite, à adresser au  
SIETREM - Service communication  
3, rue du Grand Pommeraye  
ZAE Marne et Gondoire  
77400 Saint-Thibault-des-Vignes.**

## AVIS AUX HABITANTS DE GOUVERNES

À compter du 2 juin, **la collecte des ordures ménagères à Gouvernes sera assurée une seule fois par semaine, le mardi.** Ce nouveau rythme permettra de mieux adapter le service aux besoins réels des habitants, de réduire les nuisances liées aux passages des camions et de diminuer les émissions de CO<sub>2</sub>, dans une logique de préservation de l'environnement ■



# Benoît BREYSSE

## élu président du SIETREM



Lors du Comité syndical qui s'est tenu le mardi 5 mai, Benoît BREYSSE, adjoint au Maire de Chelles, a été élu Président du SIETREM.

Il succède à Christian ROBACHE qui a profondément transformé le syndicat en menant des projets majeurs et en portant une vision affirmée au service des habitants. Benoît BREYSSE entend s'inscrire dans cet héritage en franchissant un nouveau cap axé sur le renforcement des ambitions pour le territoire au travers du déploiement de projets structurants et de l'amélioration des performances du service public.

Une fois le Président élu, les délégués ont procédé au vote des Vice-présidents.

### > Une gouvernance représentative du territoire

Le Comité syndical du SIETREM est composé de 61 élus délégués représentant les communes membres, selon leur poids démographique :

- > 1 délégué pour les communes jusqu'à 3 500 habitants,
- > 2 délégués de 3 501 à 15 000 habitants,
- > 3 délégués de 15 001 à 40 000 habitants,
- > et 4 délégués au-delà de 40 000 habitants.

Cette organisation garantit une représentation équilibrée des 31 communes du territoire dans les décisions du syndicat.

Aux côtés du Président, 14 vice-présidents composent le Bureau syndical, chargé de mettre en œuvre les orientations et de piloter les actions du SIETREM.

### > Un mandat placé sous le signe de la transformation

Le nouveau mandat s'ouvre dans un contexte stratégique, avec d'importants projets qui vont façonner durablement la gestion des déchets sur le territoire.

#### **Parmi les projets en cours :**

- > La réhabilitation complète de l'Unité de Valorisation Energétique (UVE) du SIETREM (voir pages 6/7),
- > La création d'un nouveau site de stockage temporaire des balles d'emballages pour répondre aux besoins logistiques croissants du centre de tri,
- > La poursuite du déploiement des bornes dédiées aux déchets alimentaires et aux cartons dans les communes volontaires.

#### **En parallèle, plusieurs projets sont à l'étude pour accompagner l'évolution des besoins du territoire :**

- > La création d'un site de compostage et de gestion des biodéchets pour améliorer la valorisation de ce flux de déchets en privilégiant des solutions de proximité,
- > La création d'un garage à bennes au cœur du territoire pour limiter les déplacements et l'impact environnemental,
- > L'implantation d'une sixième déchetterie idéalement au Nord de la Marne pour compléter le maillage actuel qui demeure insuffisant,
- > La mise en place de points de regroupement des déchets pour les services techniques des communes afin de faciliter leur gestion et de répondre aux obligations réglementaires imposant le tri de l'ensemble des déchets.





### > Une ambition claire pour le territoire

À travers ces projets, le SIETREM poursuit une ambition forte : améliorer la qualité du service public, maîtriser les coûts et répondre aux enjeux environnementaux.

Le syndicat entend notamment renforcer les performances de tri, développer des solutions concrètes pour réduire les déchets à la source et valoriser davantage les ressources issues des déchets.

Avec Benoît Breyse à sa tête, le SIETREM confirme sa volonté de s'inscrire dans une trajectoire durable et innovante, où les déchets deviennent une véritable ressource au service des habitants et de la transition écologique ■



## COMPOSITION DU BUREAU SYNDICAL

<b>Benoît BREYSSE</b>	Président du SIETREM
<b>Bouchra FENZAR-RIZKI</b>	1 <sup>ère</sup> Vice-Présidente chargée du foncier et des implantations territoriales
<b>Xavier VANDERBISE</b>	2 <sup>e</sup> Vice-Président chargé des finances et du personnel
<b>Franck BARTH</b>	3 <sup>e</sup> Vice-Président chargé du tri et du recyclage des emballages
<b>Hocine ZOUAOU</b>	4 <sup>e</sup> Vice-Présidente chargé de la promotion des actions du SIETREM auprès des communes membres
<b>Michel COLAS</b>	5 <sup>e</sup> Vice-Président chargé des actions pédagogiques
<b>Sandrine BIZE</b>	6 <sup>e</sup> Vice-Présidente chargée de la réduction des déchets à la source, de l'économie circulaire et du réemploi
<b>Daniel WATHLÉ</b>	7 <sup>e</sup> Vice-Président chargé des services aux artisans, aux commerçants et aux entreprises
<b>Edouard LEROY</b>	8 <sup>e</sup> Vice-Président chargé des collectes
<b>Pascale NATALE</b>	9 <sup>e</sup> Vice-Présidente chargée de la coopération territoriale et relations institutionnelles
<b>Jacques POTTIER</b>	10 <sup>e</sup> Vice-Président chargé de l'Unité de Valorisation Énergétique, de l'exploitation et des travaux
<b>Jean-Marc VERBECK</b>	11 <sup>e</sup> Vice-Président chargé de la filière biodéchets : déchets alimentaires et déchets verts
<b>Laurent DIREZ</b>	12 <sup>e</sup> Vice-Président chargé des déchetteries
<b>Franck HAEGELIN</b>	13 <sup>e</sup> Vice-Président chargé de la gestion des déchets des services techniques des communes
<b>Julien MARLIAC</b>	14 <sup>e</sup> Vice-Président chargé des stratégies énergétiques

+ D'INFOS

Retrouvez la liste des 61 délégués élus sur le site [sietrem.fr](http://sietrem.fr)



# Un chantier organisé pour concilier sécurité et continuité de service

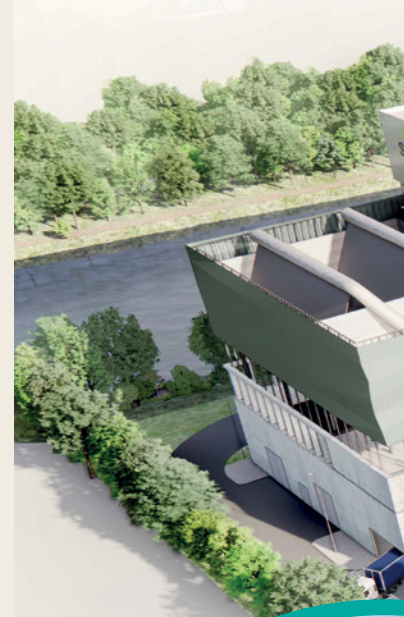
Dans le cadre de la nouvelle Délégation de Service Public (DSP) confiée à PAPREC Energies 77 depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2026, le site entame une phase de travaux pour préparer le chantier de réhabilitation complète de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE).

Avant même le lancement des travaux principaux, plusieurs aménagements ont été réalisés ces dernières semaines. Ainsi, la cuve de gaz a été déplacée et une partie de la tuyauterie du réseau de chaleur urbain a été surélevée. Ces interventions techniques permettent d'envisager la création d'une nouvelle voirie interne. L'objectif est clair : dissocier les flux de circulation. D'un côté, les bennes de collecte des déchets ; de l'autre, les engins de chantier. Cette organisation garantit une circulation plus fluide et surtout plus sûre, tout en permettant le maintien de l'activité du site pendant toute la

durée des travaux. Une coactivité maîtrisée, indispensable sur un projet de cette envergure.

Attribuée pour une durée de 26 ans, la DSP portée par PAPREC Energies repose sur deux missions. La première consiste à assurer l'exploitation continue de l'installation actuelle, afin de garantir la continuité du service public. La seconde, stratégique, vise à concevoir et construire une nouvelle UVE destinée à remplacer l'équipement existant, aujourd'hui devenu obsolète.

Cette future installation s'inscrira pleinement dans les standards les plus exigeants et ne se limitera pas au respect des réglementations environnementales en vigueur. Le site s'inscrira dans une démarche d'excellence, en visant des niveaux d'exigence parmi les plus élevés. Elle offrira des performances énergétiques optimisées avec un double objectif : valoriser efficacement les déchets tout en réduisant au maximum l'empreinte environnementale ■





## Un lieu pédagogique pour comprendre le projet

Dans le but d'associer les habitants à cette transformation majeure, une « Maison du projet » ouvrira ses portes à l'automne pour une durée de 6 ans. Pensé comme un espace pédagogique, ce lieu permettra au public de mieux comprendre les enjeux et les étapes du projet. Une maquette réalisée à partir de matériaux éco-conçus offrira une vision concrète du site. Celle-ci fera ensuite partie intégrante du futur parcours de visite qui sera implanté au sein même de l'usine. Des panneaux explicatifs, une



© Christophe BERTÉ et Born Scénographie

LA MAISON DU PROJET PERMETTRA AUX VISITEURS DE DÉCOUVRIR LA FUTURE UVE

vidéo de présentation et une expérience immersive en réalité augmentée viendront compléter l'expérience. Au-delà de l'aspect technique, cette démarche traduit une volonté forte : rendre le projet lisible, accessible et partagé avec tous.

De plus amples informations vous seront communiquées dans les prochaines éditions du "Tri'mestriel" ■



## Sondage

### Avis aux habitants de Montfermeil

Si vous êtes Montfermeillois et que vous résidez dans le quartier Franceville, vous recevrez peut-être en juin la visite des équipes du SIETREM qui vous poseront quelques questions sur vos habitudes en matière de tri des biodéchets. Ce sera l'occasion de leur poser toutes vos questions sur la bonne gestion de vos déchets alimentaires et de vos déchets verts. Cette démarche a pour but de sensibiliser les habitants aux gestes écoresponsables et de connaître les éventuels freins ou difficultés rencontrés par la population afin de pouvoir y remédier. Ce retour d'expérience contribuera à faire évoluer, si nécessaire, les dispositifs à l'échelle de l'ensemble du territoire, au bénéfice de toutes les communes ■

# Opération « Tous au compost »

Samedi 28 mars, dans le cadre de l'événement national « Tous au compost », environ 50 personnes étaient présentes au siège du SIETREM pour participer à un atelier de fabrication de « boules de graines », à une initiation au compostage ou à une animation dédiée au jardinage au naturel. Simultanément, à la déchetterie de Saint-Thibault-des-Vignes, plus d'une soixantaine de personnes dont 10 référents de sites de compostage partagé ont bénéficié gratuitement de broyat issu de déchets verts des habitants du territoire. Cette matière végétale permet de limiter la pousse des mauvaises herbes, de diminuer l'arrosage et d'alimenter le composteur. Rien ne se perd, tout se transforme ! ■



# Réemployer plutôt que jeter !

Des caissons de réemploi sont disponibles à la déchetterie de Chanteloup-en-Brie et de Noisiel. Les usagers peuvent y déposer de la vaisselle (hors plastique), des objets de décoration et du petit mobilier encore en bon état (étagères, guéridons...). Après un petit nettoyage et une éventuelle remise en état des articles, ceux-ci sont proposés à petits prix dans les locaux de la « Recyclerie de Bussy » (10 Rcade de la Croix Saint-Georges à Bussy-Saint-Georges) et des « Chineries campésiennes » (Ancien presbytère, Rue de la mairie à Champs-sur-Marne). Un geste simple pour réduire les déchets... et faire des heureux ! ■



# Des habitants engagés en faveur du compostage

En 2024, 1 260 foyers du territoire ont fait l'acquisition d'un composteur individuel auprès du SIETREM. Quelques mois plus tard, un sondage leur a été adressé pour faire le point sur leurs pratiques. Merci aux 646 habitants qui ont pris le temps d'y répondre.

## > Les résultats de l'enquête

Certains foyers rencontrent encore quelques obstacles. Rassurez-vous, des réponses existent :

### > Présence de rongeurs

Ils étaient bien souvent présents avant l'installation du composteur. Pour les éloigner : brassez régulièrement votre compost et veillez à maintenir une bonne humidité. Un compost trop sec attire davantage les nuisibles.

### > Présence de moucheron

Pensez à recouvrir vos déchets de cuisine avec de la matière structurante (feuilles, broyat...). En cas de forte présence, laissez le couvercle ouvert et recouvrez le compost avec un carton brun.

### > Besoin d'aide ? Le SIETREM vous accompagne !

Des initiations au compostage sont proposées régulièrement. Le SIETREM est également présent sur de nombreuses manifestations locales. Retrouvez les dates et inscrivez-vous sur [sietrem.fr](http://sietrem.fr).

### > Un geste simple, un impact réel

Composter, c'est réduire significativement ses déchets tout en produisant une ressource utile. Une dynamique déjà bien engagée sur le territoire... et qui ne demande qu'à grandir. **Si vous n'avez pas encore de composteur, n'hésitez pas à en commander un sur le site [sietrem.fr](http://sietrem.fr). Le syndicat finance environ 60 % du coût d'achat, ce qui ne laisse plus que 20 € à la charge des habitants ■**

+ D'INFOS

Toutes les bonnes pratiques sont à retrouver dans le guide du compostage, téléchargeable sur [sietrem.fr](http://sietrem.fr).

## Festival Rando nature

Le SIETREM co-organise la 4<sup>e</sup> édition du Festival « Rando Nature », en collaboration avec l'office de tourisme de Marne et Gondoire. Lors de ce festival, qui se déroulera les 27 et 28 juin 2026 à la Maison de la nature de Ferrières-en-Brie, des randonnées et balades thématiques, des ateliers écoresponsables et des moments de bien-être seront proposés aux visiteurs ■

Programme complet et réservations sur le site [www.marneetgondoire-tourisme.fr](http://www.marneetgondoire-tourisme.fr)



# ÇAVAOUÛ ?

Scannez vos déchets pour savoir où les jeter

Vous souhaitez savoir où jeter vos radiographies, votre tasse à café cassée ou un bidon en plastique vide ? Avec « Çavaoù ? », fini les doutes ! Ce nouvel outil numérique vous aide à bien gérer vos déchets.

Il suffit pour cela de les prendre en photo pour découvrir la solution de tri la plus adaptée en fonction de votre commune.



## Comment ça marche ?

1

Pour y accéder :

> Scannez ce QR Code,

**ou**

> Rendez-vous sur le site [sietrem.fr](http://sietrem.fr),

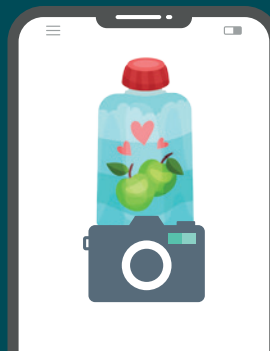
**ou**

> Téléchargez l'application SIETREM disponible sur l'AppStore et le Google Play.



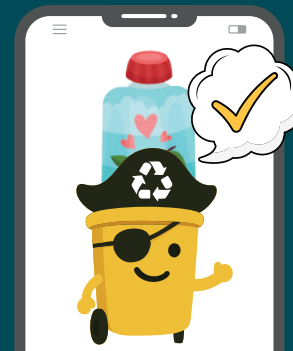
2

Prenez votre déchet en photo



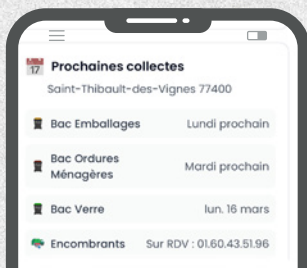
3

Découvrez où le jeter



## Un outil conçu pour vous accompagner

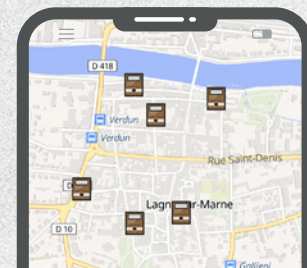
> Le calendrier de collecte : Consultez les prochains jours de ramassage des bacs.



> L'assistant de tri virtuel : Obtenez rapidement toutes les réponses à vos questions.



> La carte des points d'apport volontaire : Retrouvez les bornes les plus proches de chez vous.



# Carton plein pour le tri !



Recycler les cartons présente de nombreux avantages environnementaux. Ce geste écoresponsable permet de réduire la consommation d'eau et d'énergie, de limiter les émissions de CO<sub>2</sub>, d'économiser nos ressources naturelles et notamment le bois. Le carton est l'un des matériaux les plus vertueux puisqu'il peut être recyclé jusqu'à 10 fois. À chaque cycle, les fibres se raccourcissent mais restent utilisables pour produire des cartons plus fins ou du papier recyclé. En fin de vie, les fibres servent encore à fabriquer des produits en papier à faible grammage. Rien ne se perd, tout se transforme !

## > Comment bien trier ses cartons ?



> Les cartons alimentaires (type boîtes à pizzas, emballages de repas livrés ou à emporter) et les petits emballages type colis sont à déposer bien vidés, dans les points d'apport volontaire dédiés ou dans les bacs jaunes.

> Les cartons volumineux utilisés pour les déménagements ou pour l'emballage de grands articles sont à déposer dans l'une des déchetteries du SIETREM ou dans une borne d'apport volontaire réservée aux grands cartons. Ceux-ci doivent être pliés, bien vidés et déposés à plat par la trappe de la borne.



**Attention, il est strictement interdit de déposer des cartons au sol, à côté du bac ou des bornes d'apport volontaire.**

Retrouvez les emplacements de toutes les bornes d'apport volontaire sur le site [sietrem.fr](http://sietrem.fr)



## EN QUELQUES CHIFFRES

En 2025, 247 tonnes de cartons ont été collectées dans les bornes d'apport volontaire présentes sur le territoire du SIETREM et 496 tonnes de cartons ont été collectées dans les 5 déchetteries du syndicat. Au total, ce sont 743 tonnes de cartons qui ont été recyclées grâce aux habitants. Bravo ! ■

## TOUTENKARTON : UN RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER !

Une journée dédiée au recyclage des cartons et des papiers est organisée le samedi 30 mai 2026 de 10h à 18h au siège du SIETREM. Scrapbooking, jeux géants, décoration d'une pyramide en carton, pliage de livres, permaculture, origami, dons de livres jeunesse, fabrication de perles en papier, calligraphie... de nombreuses activités ludiques et pédagogiques vous attendent.

Plus d'informations et inscriptions à certains ateliers sur [sietrem.fr](http://sietrem.fr)

## VISITE DU CENTRE DE TRI



**Les prochaines visites du centre de tri sont prévues le mercredi 3 juin 2026 à 10h et 10h30.**

Modalités et inscriptions sur le site [sietrem.fr](http://sietrem.fr).

A noter qu'en raison de travaux d'amélioration du procédé de tri prévus entre la mi-juin et début octobre 2026, aucune visite ne pourra être proposée pendant ce laps de temps.

# Touten karton

samedi  
30  
mai  
10h  
-  
18h

3, rue du Grand Pommeraye  
Saint-Thibault-des-Vignes

Scrapbooking

Dons de livres jeunesse

Création de papier fleuri et calligraphie

Fabrication d'objets en carton 

Confection de perles en papier

Origami 

Pliage de livres 

Jardinage créatif 

Jeux...

Programme complet:



SIETREM 

Les cartons aussi ont le  
droit à une seconde vie !

 sur inscription sur [sietrem.fr](http://sietrem.fr)

[sietrem.fr](http://sietrem.fr)

[info@sietrem.fr](mailto:info@sietrem.fr) - 01 60 07 09 19

